



Code de conduite pour les partenaires
commerciaux

Version : 01.01.2025

Table des matières

Avant-propos	3
Conditions de travail sûres et équitables et protection de l'environnement	4
Concurrence loyale et équitable	5
Prévention des conflits d'intérêt	5
Corruption et vénalité	5
Protection des données	6
Respect des lois, dispositions et directives	6
Examen des prescriptions	6

Code de conduite

Les produits promotionnels sont notre monde. Depuis 1988, nous achetons, nous développons, nous traitons et nous commercialisons une gamme complète de produits promotionnels qui rendent les messages publicitaires concrets. Nous nous consacrons avec une grande passion à l'approvisionnement, à la conception, à la production et à la commercialisation d'articles promotionnels de haute qualité. Avec nos marques RETUMBLER®, REEVES® et RE98, nous nous concentrons désormais sur quelques groupes de produits soigneusement sélectionnés et faisons partie des spécialistes reconnus du secteur. En commençant par notre propre conception, en passant par le sourcing en Asie, où les produits sont fabriqués par nos fournisseurs, le commerce en Europe jusqu'à la finition des articles promotionnels à Cologne, nous contrôlons les processus de création de valeur les plus importants.

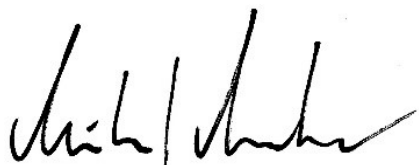
Notre philosophie d'entreprise et de marque décrit en détail notre future approche. Il tient compte des attentes des parties prenantes, de leurs propres possibilités et de celles de la concurrence. Il donne un cadre aux personnes qui agissent au sein de l'entreprise et les aide dans leur travail quotidien. Il assure la transparence vers l'intérieur et une image professionnelle vers l'extérieur. Avec un Code de conduite, une Politique de santé et de sécurité, une Politique de confidentialité, une Politique environnementale et une Politique de lutte contre la corruption, nous établissons nos normes de conformité au sein de l'entreprise.

Dans la coopération avec nos fournisseurs et partenaires commerciaux, nous accordons également une grande importance à l'intégrité et à la coopération basée sur la confiance.

Un comportement honnête, responsable et fiable constitue la base de relations commerciales fructueuses à long terme.

La gestion responsable est un principe que nous exigeons également de la part de nos partenaires commerciaux. Le présent code de conduite fixe donc des exigences minimales contraignantes en matière de comportement éthique pour nos partenaires commerciaux.

Responsable du Code de conduite :



Meinhard Mombauer

Directeur général

1. Dialogues et conditions de travail sûres et équitables et protection de l'environnement

En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous faites attention au respect des droits de l'homme dans tous les aspects de votre activité en tenant compte de votre chaîne d'approvisionnement et accordez une importance particulière à la protection de l'environnement :

- En tant que partenaire commercial, vous garantisiez la santé et la sécurité au travail.
- En tant que partenaire commercial, les employés de votre entreprise sont protégés contre le harcèlement physique, sexuel ou psychologique, la discrimination et les abus.
- Vous conservez toujours le droit de former des représentants des travailleurs et de négocier collectivement.
- En tant que partenaire commercial, vos employés sont toujours rémunérés en fonction de leurs performances et conformément aux exigences légales.
- Le travail forcé, sous quelque forme que ce soit, n'est pas toléré par vos soins en tant que notre partenaire commercial.
- Toute forme de travail des enfants est exclue.
- En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous respectez la liberté d'opinion. Vous vous engagez en faveur d'un dialogue social ouvert et vous vous abstenez de toute forme de pression illicite exercée sur les collaborateurs, les partenaires commerciaux et les clients.
- En tant que partenaire commercial, vous ne vous laissez guider que par des critères factuels dans vos relations avec vos partenaires commerciaux et vous garantisiez un environnement de travail équitable sans aucune discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, le sexe, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.
- Vous vous engagez à promouvoir la diversité sur le lieu de travail, l'égalité des sexes, l'inclusion des personnes handicapées et vous soutenez l'intégration des jeunes au travail.
- En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous n'autorisez aucune forme de harcèlement au sein de l'entreprise et prenez les mesures appropriées pour l'éviter.
- En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous vous abstenez de tout comportement pouvant mettre en danger la vie, la santé des collaborateurs, des fournisseurs et des clients.
- En tant que partenaire commercial, vous connaissez la législation environnementale qui vous est applicable, vous en êtes conscient et vous vous conformez aux exigences, y compris en ce qui concerne votre chaîne d'approvisionnement. Les risques pour l'homme et l'environnement sont exclus.

Vous vous efforcez en outre également de minimiser les atteintes causées à l'environnement et de prendre les mesures appropriées.

2. Concurrence loyale et équitable

En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous vous engagez à respecter les principes d'une concurrence loyale et équitable.

Vous respectez les lois applicables en matière de concurrence. En particulier, les ententes sur les prix, les accords et autres formes de comportement concerté ayant pour objet des restrictions de concurrence. Tout accord de confidentialité conclu sera respecté et les données sensibles de l'entreprise seront protégées.

3. Prévention des conflits d'intérêt

Les responsabilités familiales, monétaires, associatives, politiques ou autres intérêts personnels similaires ne sont pas pris en compte dans votre prise de décision. Cette dernière se base uniquement sur des considérations de fond et évite des situations qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de REFLECTS GmbH.

4. Corruption et vénalité

La corruption est un comportement contraire aux contrats ou aux normes résultant de la réception d'argent ou de prestations en nature par un tiers qui espère en tirer des avantages. Il s'agit d'un comportement contraire à l'éthique qui va à l'encontre des valeurs de REFLECTS GmbH. La corruption peut désigner le fait de réclamer, d'accorder, d'accepter ou de promettre directement ou indirectement des avantages aux dirigeants et aux employés, aux parties engagées ou aux partenaires commerciaux ou encore aux décideurs du client.

En tant que REFLECTS GmbH, nous condamnons toute forme de corruption et d'exercice d'influence. Notre politique de lutte contre la corruption régit le fonctionnement de notre entreprise.

De votre côté, en tant que notre partenaire commercial, vous vous assurez de n'accepter aucune forme de corruption, d'éviter la corruption et de respecter toutes les lois anti-corruption pertinentes de votre pays.

En tant que partenaire commercial, si des cadeaux, des invitations ou des incitations sont reçus, assurez-vous qu'ils respectent les limites autorisées par la loi.

5. Protection des données

En tant que partenaire commercial, vous respectez toutes les lois et règles applicables à la collecte, au stockage, au traitement et au transfert des données. Par principe, le principe de confidentialité s'applique à tous les partenaires commerciaux.

Les données d'entreprise que vous recevez de REFLECTS GmbH sont utilisées exclusivement pour l'exécution de la commande en cours et sont protégées contre toute utilisation non autorisée, quelle qu'en soit la forme. Vous prenez toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour cela.

6. Respect des lois, dispositions et directives

En tant que partenaire commercial de REFLECTS GmbH, vous confirmez que vous connaissez toutes les lois, prescriptions et directives essentielles pour la relation contractuelle et que celles-ci sont pleinement respectées.

Vous informez également vos sous-traitants et les autres tiers concernés des dispositions du présent Code de conduite, des lois, règlements et directives applicables et exigez leur respect.

7. Examen des prescriptions

REFLECTS GmbH se réserve le droit de vérifier le respect du Code de conduite par elle-même ou par des tiers en accord avec vous.

Si le résultat du contrôle révèle que le code de conduite n'est pas respecté, vous vous engagez, en tant que partenaire commercial, à remédier à la situation et à remédier aux défauts dans les meilleurs délais.

Le signalement d'infractions aux dispositions du présent Code de conduite peut être effectué de manière anonyme par l'intermédiaire de notre représentant, Johann Böhmer, à l'adresse complaint@reflectscompliance.com. Bien entendu, tous les signalements peuvent également nous être adressés par des voies de signalement traditionnelles, par exemple par l'intermédiaire d'un contact ou de la direction.

Par cette signature, le partenaire confirme avoir lu le Code de conduite des partenaires commerciaux et s'y conformer :

Lieu, Date

Tampon, Signature